Un CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale) s'est tenu ce mardi 17 novembre 2026 au lycée Pierre Méchain de Laon. A l'ordre du jour le bilan de rentrée scolaire dans le 1er et le 2nd degré et l'expérimentation de la « carte scolaire ascendante ».

Aurélie CLIN, Virginie Lespinasse et Bruno Gronnier représentaient la **FNEC FP-FO 02 (SNUDI-F0 02)**. Notre déclaration liminaire est à retrouver ICI ou en bas de l'article.

La préfète et le DASEN ont apporté des éléments de réponse en lien avec l'ordre du jour et les déclarations liminaires.

Dans cette période de contestations sociales et de grève, le DASEN condamne toutes les violences d'où qu'elles viennent. Il encourage le dépôt de plainte par les personnels touchés par ces violences.

La FNEC FP-FO demande que la protection fonctionnelle soit automatiquement accordée à tous les personnels victimes de violences physiques ou verbales dans le cadre de leurs fonctions et de la reconnaissance en « accident de service » des arrêts de travail qui pourraient en découler.

A la rentrée 2026 il y avait 447 écoles dans le département soit 5 de moins qu'à la rentrée 2025. Si une fermeture a été faite en concertation avec les services de l'Education nationale, les quatre autres ont été décidées en dehors des instances par la volonté des maires contraints par différents enjeux, dont les finances.

Le nombre d'écoles à 1 ou 2 classes continue de baisser. Les écoles de 1 à 3 classes représentent 43% des structures et accueillent 18% des élèves.

Le nombre d'élèves dans le 1er degré était de 41 403 à la rentrée soit une baisse de 12% depuis 2021. Pendant longtemps les cohortes d'élèves étaient sur une moyenne de 6 000. Nous sommes actuellement sur des cohortes de 5 000 élèves avec une perspective de passer rapidement en dessous des 4 000.

Le nombre d'élèves par classe est de 18,9. Il est de 15,9 en éducation prioritaire et de 20,2 hors éducation prioritaire. Ce nombre est inférieur aux moyennes académiques et nationales, et continue de diminuer.

Concernant le taux d'encadrement (nombre de postes pour 100 élèves, P/E) il augmente, passant de 6,8 en 2025 à 6,85 en 2026. Ce taux est supérieur à ceux de l'académie et de la France.

Le DASEN fait remarquer que la baisse démographique n'a pas été entièrement répercutée sur les fermetures de postes. Cela est dû au contexte économique et social de notre département et aux résultats aux évaluations nationales qui sont inférieurs à la moyenne du pays.

Dans les faits, de nombreuses classes sont bien au-delà de ces chiffres. La FNEC FP-FO demande un recrutement immédiat et à hauteur des besoins de personnels sous statut dans les écoles, les établissements et les services pour ouvrir des classes partout où cela est nécessaire ce qui garantirait des effectifs réduits par classe et l'arrêt des fermetures de classes.

Le deuxième point du jour était la mise en place, dans notre département comme dans 17 autres, de l'expérimentation de la « carte scolaire ascendante ».

Le DASEN préfère parler de « redéfinition du maillage territorial ». C'est une expérimentation qui va durer 5 ans.

Ses enjeux sont de replacer l'école au cœur des enjeux d'aménagement du territoire en adoptant une vision à long terme et de transformer la carte scolaire en un projet de territoire partagé au service de l'amélioration de l'offre scolaire et de la réussite des élèves.

Pour cela, va être établi un diagnostic territorial qui sera partagé avec les élus et les partenaires (dont la communauté éducative). Une feuille de route départementale sera alors proposée. Pour préparer à ce maillage territorial, différents acteurs (parents d'élèves, CAF, CPAM ...) vont être associés. Des critères objectivés pour élaborer la carte scolaire, dans la transparence, seront présentés afin de préserver le lien de confiance et d'accompagner les projets. Ce maillage territorial vise aussi à améliorer les conditions d'exercice des enseignants et la qualité de l'enseignement pour les élèves. Il confortera les échanges du

cycle 3 et proposera des innovations pédagogiques comme les écoles des savoirs qui permettent l'accueil des élèves du 1er degré dans les collèges.

Le DASEN rappelle qu'il n'y a pas urgence à ce que l'ensemble du département y soit embarqué dès maintenant. Nous sommes sur un temps long et seulement au début. Le temps va être pris pour structurer les choses. Le but n'est pas de fermer les petites écoles à 1 ou 2 classes mais de penser en termes de structures éducatives pour l'enfant aussi bien pendant que hors temps scolaire.

Une réunion avec les organisations syndicales est prévue avant la fin de l'année civile afin de leur présenter le projet.

La préfète indique que pour l'instant il y a une coordination départementale entre ses services, le département, l'Education nationale et les maires mais que l'ensemble de la communauté éducative sera associé à cette expérimentation.

La FNEC FP-FO demande l'allégement des effectifs par classe, la préservation du maillage territorial et d'éviter toute fermeture de structures pour ne pas rallonger les temps de transport.